

14.02.2020

Communiqué de Presse

Les producteurs de miel européens tirent la sonnette d'alarme face une situation de marché alarmante et demandent la mise en place d'un plan d'action d'urgence

Face à une situation de marché jugée critique, les producteurs européens de miel membres du Copa-Cogeca, lancent aujourd'hui depuis Bruxelles un appel aux autorités européennes afin d'obtenir une réaction forte et rapide. Cet appel se double d'un [plan d'action](#) proposant des mesures concrètes afin de permettre à plus de 650.000 apiculteurs européens de relever la tête. L'enjeu est de taille, après une année 2019 très compliquée, c'est aujourd'hui la viabilité même des exploitations apicoles européennes qui est en jeu, pouvant mener vers une érosion irréversible du degré d'autosuffisance en miel de l'UE.

2019 a été une année noire pour le secteur apicole européen. La baisse de production de miel dans les principaux pays producteurs et exportateurs situés au sud et à l'est de l'UE, due à de mauvaises conditions climatiques, n'a pas été suivie d'une hausse des prix. Cette situation de marché anormale ne peut être considérée comme un problème de conjoncture. En effet, depuis 2013, les producteurs européens doivent faire face à des importations de plus en plus importantes notamment de Chine à des prix faibles (prix moyens à 1,24€/kg en 2019) sur lesquels nos producteurs ne peuvent s'aligner. Les coûts de production moyens dans l'UE étant de 3,90€/kg en 2018. Cette différence de prix ne peut s'expliquer que par l'ajout massif de sirop de sucre moins cher à la production et difficile à détecter lors des contrôles aux frontières de l'Europe, ainsi que par une définition et méthode de production du miel en Chine, non conforme aux standards européens

Selon Etienne Bruneau, président du groupe de travail Miel au Copa Cogeca « *Si la situation du marché ne s'améliore pas, les apiculteurs européens qui tirent une part significative de leur revenu de cette activité ne pourront plus continuer, ce qui menace l'existence de plus de 10 millions de ruches au sein de l'UE. Or, l'apiculture, par les services de pollinisation qu'elle rend, en synergie avec les pollinisateurs sauvages, est essentielle pour l'agriculture et l'horticulture européennes et la biodiversité. Cette situation est donc menaçante bien au-delà des enjeux de notre filière.* »

Dans ce contexte critique, le groupe de travail miel du Copa-Cogeca propose un plan d'action de bon sens. Parmi ces propositions, à court terme, l'organisation européenne exige que l'UE garantisse que tous les miels importés en provenance de pays tiers soient conformes à la définition du miel dans l'UE, en premier lieu ceux en provenance de Chine. A cette première requête s'ajoute la mise en place de l'étiquetage de l'origine (pays) sur les mélanges de miels, soutenant ainsi la déclaration de la majorité des Etats membres sur ce sujet lors de la réunion du Conseil Agriculture et Pêche du 27 janvier dernier

Afin de renforcer les contrôles, le Copa-Cogeca demande aussi le lancement par la Commission d'un nouveau plan de contrôle coordonné avec les États membres qui ciblerait les importations des lots de plus de 20 tonnes de miel en provenance de pays tiers, ainsi que la création d'un laboratoire européen de référencement pour le miel en collaboration étroite avec le Centre Commun de Recherche (JRC) et un observatoire européen des marchés du miel.

Pour plus d'informations, contactez:

Cynthia Benites

Senior Policy Advisor

Cynthia.Benites@copa-cogeca.eu

Jean-Baptiste Boucher

Communications Director

Mobile: + 32 474 840 836

jean-baptiste.boucher@copa-cogeca.eu

CDP(20)765:1
